



Secrétariat
Colmar-Berg

Boîte Postale 10
L-7701 COLMAR-BERG

Tél.: 83 55 43-221
Fax: 83 55 43-225
E-mail: colmar@pt.lu
www.colmar-berg.lu

Colmar-Berg, le 12 juillet 2024

AVIS AU PUBLIC

Par la présente il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal du 12 juin 2024 portant approbation d'un règlement de circulation à caractère temporaire concernant la rue François Krack et modifiant le règlement de circulation modifié du 4 mai 2006 a été approuvée par le Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics (Réf . 4) en date du 28 juin 2024 et par le Ministère des Affaires intérieures en date du 4 juillet 2024. (Réf : No 322/24/CR 849x96292)

Le texte de la délibération peut être consulté au secrétariat communal.

Pour le collège échevinal,
La bourgmestre, le secrétaire,

